

[Accueil](#) > ... > [Trouver Un Professionnel Du Droit](#) > [Traducteurs/interprètes Juridiques](#) > [Greece](#)

Traducteurs/interprètes juridiques

Contenu fourni par
Grèce

Grèce

La Grèce ne possède pas de site internet recensant les traducteurs et interprètes jurés. La numérisation des bases de données et de leurs interfaces électroniques est en cours d'élaboration.

Comment trouver un traducteur ou un interprète juré en Grèce?

En justice pénale, les questions d'interprétation et de traduction auprès des tribunaux grecs sont régies par les articles 233 à 238 du code de procédure pénale grec. Les interprètes-traducteurs sont désignés par la juridiction compétente à partir d'une liste établie annuellement par le conseil des juges correctionnels et qui est arrêtée définitivement par le conseil des juges d'appel. Dans certains cas extrêmement urgents, on désigne des interprètes ne faisant pas partie de la liste précitée.

Dans les procédures au civil, l'article 252 du code de procédure civile prévoit le recours à un interprète désigné par le tribunal si un témoin, un expert ou une partie à la procédure ne connaît pas la langue grecque, la disposition de l'article 137 du code de procédure administrative étant similaire.

Il convient également de noter qu'il existe un [registre des traducteurs certifiés par le ministère des affaires étrangères](#) qui, conformément au nouveau cadre législatif, assurent la traduction de documents publics et privés.

La traduction d'actes authentiques étrangers est effectuée si ces documents portent l'apostille (certification) prévue par la convention de La Haye de 1961, lorsque ces actes proviennent de pays signataires de ladite convention, qui a été ratifiée en Grèce par la loi n° 1497/1984 ([journal officiel n° 188, volume A](#)). Dans tous les autres cas, les documents doivent être formellement certifiés conformes par l'autorité consulaire grecque dans le pays d'origine du document, ou par l'autorité consulaire du pays en Grèce.

La traduction n'est pas gratuite. Son coût est fixé par le secrétaire d'État aux affaires étrangères.

En outre, conformément au code des avocats (article 36 de la loi n° 4194/2013, [journal officiel n° 208, volume A](#)), la mission de l'avocat comprend également la traduction des documents rédigés en langue étrangère, ainsi que la traduction de documents grecs vers toute autre langue étrangère. Cette traduction fait foi devant toute autorité judiciaire ou autre, à condition d'être accompagnée d'une copie certifiée conforme du document qui a été traduit et que l'avocat certifie avoir une connaissance suffisante de la langue source et de la langue cible.

L'accès aux bases de données contenant les coordonnées de traducteurs grecs est-il gratuit?

En Grèce, il n'existe pas de base de données centralisant les coordonnées des traducteurs/interprètes jurés.

Il existe néanmoins une base de données des membres de l'[Union panhellénique des traducteurs](#) (membres de la fédération internationale des traducteurs - FIT), dont font partie des traducteurs professionnels indépendants

(certains se déclarant aussi interprètes). Cette base de données offre la possibilité aux utilisateurs de trouver un interprète-traducteur en effectuant une recherche par langue et par région.

En outre, des informations concernant des traducteurs professionnels, par région, peuvent être recherchées dans la base de données de l'[Union panhellénique des traducteurs professionnels diplômés de l'Université ionienne](#) (membres de la FIT), spécialisés dans deux des trois langues suivantes: anglais, français, allemand (pour obtenir des informations concernant les langues de spécialisation des membres de cette organisation, les intéressés doivent s'adresser à cette dernière).

Comment chercher un traducteur juré en Grèce?

Voir ci-dessus.

Liens correspondants

[Registre des traducteurs certifiés par le ministère des affaires étrangères](#)

[Union panhellénique des traducteurs](#)

[Union panhellénique des traducteurs professionnels diplômés de l'Université ionienne](#)

[Ministère de la justice](#) (où se trouvent les coordonnées des parquets et des tribunaux du pays)

■ Dernière mise à jour: 14/06/2024

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.